



Licence Physique, mécanique, sciences de l'ingénieur

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique, mécanique, sciences de l'ingénieur. 2011, Université de Rouen. hceres-02036191

HAL Id: hceres-02036191

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036191>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université de Rouen

Demande n° S3LI120000671

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physique, mécanique, sciences de l'ingénieur

Présentation de la mention

La licence mention Physique, mécanique, sciences de l'ingénieur (MPSI) de l'Université de Rouen est une licence généraliste précédemment intitulée Mécanique physique matériaux, ce nouvel intitulé s'accordant à l'intitulé de la formation de master de l'Université, poursuite d'études naturelle de la mention de licence. La mention s'inscrit dans le schéma de développement scientifique et technologique du Pôle universitaire normand « Sciences physiques, mathématiques et information pour l'ingénieur ». Elle vise deux objectifs, la poursuite d'études vers des formations de masters ou des écoles d'ingénieurs, et l'insertion professionnelle directe à un niveau de technicien supérieur.

La formation s'articule en six semestres avec une spécialisation progressive. En première année (L1), le premier semestre (S1) dispense une formation scientifique générale où les enseignements sont communs aux trois licences mention Mathématiques, Informatique et électronique électrotechnique Automatique (EEA). Les deuxième (S2) et troisième (S3) semestres ont un tronc commun pour continuer d'acquérir des connaissances et compétences fondamentales en mathématiques, physique, chimie et informatique. Le quatrième semestre (S4) propose une coloration des enseignements de l'ordre de 25 % tournés soit vers la physique soit vers la mécanique et l'énergétique. La dernière année de la formation comprend quatre parcours, deux parcours à finalité généraliste : Mécanique et ingénieries et Physique et ingénieries et deux parcours sélectifs à finalité professionnalisante : Matériaux et Génie des systèmes industriels - Maîtrise de l'énergie qui permet l'accueil d'étudiants titulaires de BTS et DUT. Sont également regroupés dans la mention deux parcours à recrutement sélectif : un cycle préparatoire aux concours d'écoles d'ingénieurs de type « MPSI » de S1 à S4, et le parcours Ingénierie pour le biomédical de S3 à S6 dont le recrutement est exclusivement réservé aux étudiants de première année de médecine.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	150
Nombre d'inscrits en L2	60
Nombre d'inscrits en L3	105
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	22 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	56 %
% d'abandon en L1	31 %
% de réussite en 3 ans	67 %
% de réussite en 5 ans	87,5 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	99 %
% d'insertion professionnelle	NR

NR : non renseigné

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention PMSI est bien intégrée dans l'offre de formation de l'Université de Rouen. La spécialisation progressive de la formation permet l'acquisition des connaissances et compétences de base en première et deuxième année et une spécialisation en troisième année (L3) permettant une poursuite d'études en masters ou en écoles d'ingénieur. Sont également présentes des Unités d'Enseignement de culture générale, langues notamment, de méthodologie et sont intégrées l'utilisation des TICE et la préparation d'une certification informatique et internet (C2i). La certification en langue est quant à elle en phase de démarrage sur l'établissement. Les parcours proposés sont bien adaptés à la population étudiante, notamment pour l'accueil en poursuite d'études d'étudiants de BTS et DUT, ce qui permet de doubler les effectifs en L3 par rapport aux effectifs initiaux de L1. La répartition des effectifs dans les différents parcours en L3 n'est cependant pas mentionnée, ce qui ne permet pas d'apprécier pleinement l'attractivité des différents parcours de L3, de même qu'il manque des données sur les demandes étudiantes vers les quatre parcours sélectifs.

- Points forts :

- Les différents parcours permettent une offre de formation adaptée à un public étudiant venant de divers cursus.
- L'obligation d'un stage d'une durée de huit semaines au second semestre de la L3 permet de compléter utilement les compétences acquises en cours, travaux dirigés et travaux pratiques par les étudiants.
- La déclinaison du Plan pour la réussite en licence piloté par l'établissement s'effectue notamment par la mise en place d'un Parcours plan réussite qui permet en sortie du semestre S1 un parcours aménagé sur trois semestres et la réintégration en sortie vers le semestre S3. Ce parcours apporte une réponse pédagogique adaptée aux étudiants en échec par l'étalement dans le temps des connaissances et compétences à acquérir de la première année de licence. De même, sont ou vont être proposés des enseignements de soutien pour la prise en compte de lacunes disciplinaires (semaine de rattrapage de pré-L1, remise à niveau en L3).
- La centralisation des évaluations des formations au sein de l'établissement (Observatoire de la vie étudiante des formations et de l'insertion professionnelle - OVEFIP) permet une analyse fine pour le pilotage des formations, enquêtes d'insertion et de poursuites d'études notamment.

- Point faible :

- La mise en œuvre de l'évaluation des enseignements étant récentes (L1 et L3 uniquement), leur prise en compte pour l'adaptation des enseignements et le suivi des étudiants ne sont pas clairement et suffisamment exploitées pour le pilotage de la formation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devra suivre attentivement la prise en compte des évaluations des enseignements pour la formation. Les dispositifs très positifs mis en place sur l'ouverture à la mobilité nationale et à l'international, les initiatives d'information et d'aide à l'orientation des lycéens sont à poursuivre et à amplifier.